



DÉCLARATION CGT RÉUNION DU CSA DE LA DDTM 13 JEUDI 26 JUIN 2025



Cette séance du Conseil Social d'Administration (CSA) est programmée dans un contexte social extrêmement tendu.

La dégradation terrible des conditions de vie est causée par la convulsion structurelle de la société capitaliste à l'agonie et par son avatar de régime politique. La bourgeoisie fait supporter aux travailleurs la totalité des pertes de profit que sa crise provoque.

Les tensions internationales sont causées par les ambitions expansionnistes de l'OTAN, au service de l'impérialisme US. « *Le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée l'orage.* » Cette citation de Jean Jaurès est, hélas, plus que jamais d'actualité. La volonté d'armer n'est pas destinée à se défendre contre un quelconque ennemi, mais d'aller conquérir par la force de nouveaux marchés pour accroître leurs profits. Les 800 milliards pour fabriquer et acheter ces armes sont et seront pris uniquement dans nos poches !

Dans la Fonction Publique, les restrictions font sentir leurs effets, plus durement que jamais ! Les locaux sont mal entretenus, provoquant des détériorations des conditions de travail. Les moyens à disposition sont en forte diminution, entraînant un délitement de l'exercice des missions de Service Public. Nos rémunérations sont en berne, occasionnant un niveau de vie en constante diminution.

Depuis des décennies, nous avons alerté les représentants de l'administration, à tous les échelons. Ceux-ci se sont contentés d'accompagner et d'observer la chute libre !

La DDTM 13 ne fait pas exception.

D'abord, signalons qu'un document important, concernant la restauration collective, est parvenu aux représentants du personnel hier à 15 heures, alors que celui-ci aurait dû être envoyé huit jours avant la réunion. Ce sujet ne peut donc être maintenu à l'ordre du jour de cette séance de CSA.

Mais également, ces dernières années, les représentants du personnel CGT de la DDTM 13 en CSA et Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (remplaçant Comité Technique (CT) et CHSCT aux termes de la loi de transformation de la Fonction Publique), ont dénoncé de nombreux

dysfonctionnements, souvent alertés par des collègues qui en sont victimes dans les services.

De nombreux sujets ont été soulevés en séance, la direction et le Secrétariat Général Commun (SGC) nous promettant des réponses, que nous attendons toujours, répétant nos questions, de réunion en réunion ! Voici quelques exemples.

Nous avons demandé une analyse et des explications circonstanciées concernant la minoration des jours de RTT (avec exemples à l'appui) en cas de congés exceptionnels (garde d'enfant, congé parental, événement familial, mariage, grève, fête religieuse, ASA médicale pour les agents en ALD,...).

Nous avons réclamé de revenir au système réglementaire quant à la procédure d'accident de travail, au cours de laquelle l'agent ne devrait avancer aucun frais.

Nous avons également exigé le recensement, réglementaire, des retraités ayant été exposés à des produits dangereux et risquant des maladies professionnelles, afin de permettre leur suivi par la médecine du travail.

Maintes fois, les représentants successifs de la direction se sont retranchés derrière la mutualisation de la plupart des fonctions support au SGC. Mais la direction, quel que soit le prestataire, nous doit des réponses ! Au vu du mutisme auquel nous faisons face, à quoi bon siéger aujourd'hui encore ? Pour nous entendre raconter une nouvelle fois que les questions sont notées et prises en compte avec une réponse pour... la Saint Glinglin ?!?!?

Nous refusons de participer à une parodie de débat, et nous quittons cette salle. Nous émettons le vœu que vous, en qualité de direction, responsables des missions et des agents de la DDTM 13, réagirez enfin !

Merci de transmettre cette déclaration au Préfet et aux Secrétaires Généraux des trois ministères.